

MAIRIE

Liberté Égalité Fraternité

JUIN/JUILLET 2026 - N° 558

Le Védranais

AU SERVICE DE LA POPULATION





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Avant les congés d'été, je souhaitais attirer votre attention sur l'importance de l'aide à domicile et du portage des repas pour nos personnes âgées. Cette compétence, transférée à l'Agglomération et gérée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), contribue chaque jour au bien-être et au maintien à domicile de nombreux habitants.

L'aide à domicile permet à chacun de continuer à vivre chez soi dans les meilleures conditions possibles. Grâce à l'engagement de professionnels qualifiés, elle apporte une assistance précieuse dans les gestes du quotidien, mais aussi une présence humaine essentielle qui participe au maintien du lien social.

Le portage des repas à domicile constitue également un service indispensable. Au-delà de la livraison des repas, il représente souvent un contact régulier et rassurant pour les bénéficiaires et leurs familles.

En 2023, nous étions nombreux à relayer les difficultés rencontrées par les usagers. Avec mon ancienne adjointe aux affaires sociales, nous avons fait part de nos inquiétudes et demandé des améliorations concrètes.

Depuis près d'un an, force est de constater que la situation s'est nettement améliorée. L'organisation du service a gagné en efficacité, les retours des familles sont plus favorables et les agents sont désormais facilement identifiables grâce à des véhicules de service sérigraphiés, renforçant ainsi la visibilité et la sécurité des interventions à domicile.

Concernant le portage des repas, la Ville de Plédran demeure l'un des trois fournisseurs du CIAS. Nos équipes poursuivent leur engagement afin de proposer des repas de qualité aux bénéficiaires du territoire.

Il convient également de rappeler que ces prestations s'inscrivent dans un environnement concurrentiel. Cette exigence doit encourager chacun à maintenir un haut niveau de qualité de service, dans l'intérêt premier des usagers.

Je souhaite donc saluer l'ensemble des agents qui, chaque jour, auprès de nos aînés, accomplissent un travail remarquable. Leur professionnalisme, leur dévouement et leur sens du service public méritent toute notre reconnaissance. Prendre soin de nos aînés est une responsabilité collective.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Martinet - 02 96 64 34 29 - mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane Briend

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Karine Berthelot, Chantal Malapert, Noémie Jaffrelot, Marie-Ange Bourseul, Christophe Tanchon, Freddy Louail

Maquette & Rédaction : Sophie Martinet et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Ehpad, associations, Armel Moreau

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

25 € pour 10 numéros - contactez la mairie.



mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais d'août/septembre 2026**
au plus tard le **mercredi 17 juin.**

Distribution à partir du 18 août

☐ **Plédranais d'octobre 2026**
au plus tard le **mercredi 23 septembre.**

Distribution à partir du 20 octobre

☐ **Plédranais de novembre 2026**
au plus tard le **mercredi 21 octobre.**

Distribution à partir du 17 novembre

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

- **Taille photos : 300 ko minimum**
- Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- Des articles en fichier word ou texte



Conseil municipal du 26 mai 2026

ADMINISTRATION GENERALE

■ ADOPTION RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA POSTE IMMO

Le Conseil municipal RENOUVELLE le contrat de bail à compter du 1^{er} janvier 2026.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESSOURCES HUMAINES

■ TARIFS MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : AVANCEMENTS DE GRADES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026 ET CRÉATION DE POSTES

Le Conseil municipal CRÉE les postes présentés pour nomination suite à avancement de grade, CRÉE un poste à temps non complet d'adjoint d'animation, ADOPTE les modifications du tableau des emplois et INSCRIT les crédits au budget.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET INSTITUTION DU PARITARISME AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS

Le Conseil municipal FIXE à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel du CST et à 4 le nombre de représentants suppléants, MAINTIENT le paritarisme numérique, RECUEILLE l'avis des représentants du collège employeur et INFORME les organisations syndicales.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

■ DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil municipal PROCÈDE à la décision modificative n°1 telle que présentée en séance.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENFANCE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

■ TARIFS DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE 2026-2027

Le Conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour les services animation pour l'année scolaire 2026-2027 (+ 2 %).

Votes : « pour » = 26, « abstentions » = 3 (N Jaffrelot, N Le Neün, Y Gillet)

■ TARIFS DU SERVICE RESTAURATION 2026-2027

Le conseil municipal ADOPTE les tarifs présentés pour la restauration pour l'année scolaire 2026-2027 (+ 3 %).

Votes : « pour » = 26, « abstentions » = 3 (N Jaffrelot, N Le Neün, Y Gillet)

CULTURE

■ TARIFS DES SPECTACLES POUR LA SAISON 2026 - 2027

Le Conseil municipal ADOPTE les tarifs pour la saison culturelle 2026-2027 à partir des tableaux présentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ TARIFS 2026 POUR LES LOCATIONS DE SALLES AUX ENTREPRISES

Le Conseil municipal ADOPTE les tarifs de locations de salles pour les entreprises pour l'année 2026 (+ 2 %)

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENVIRONNEMENT

■ LUTTE CONTRE LES MÉGOTS : CONVENTION AVEC ALCOME

Alcome (ALLiance COntre les MEGots) a pour mission la réduction des mégots mal jetés dans l'espace public en finançant et en coordonnant des actions de propreté, de sensibilisation et de recherche. La commune va mettre en place des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement. Alcome fournira des kits de sensibilisation ainsi qu'un soutien financier annuel au titre du

nettoisement. Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer le contrat avec Alcome.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES TECHNIQUES

■ RÉNOVATION DE LA LANTERNE 1L1497 – RUE DU CLOS MARET

Le Conseil municipal APPROUVE le projet de rénovation du foyer 1L1497 présenté par le Syndicat Départemental d'Électricité.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ OCCUPATION DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL ROUTE DÉPARTEMENTALE N°1 « BEL-AIR »

La RD 1 va faire l'objet d'un aménagement de sécurité sur le site du carrefour de Bel Air : aménagement d'arrêts de bus, sécurisation des déplacements, signalisation et gestion des eaux pluviales. Le Conseil municipal APPROUVE le projet d'aménagement et AUTORISE le Maire à signer la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public départemental.

Votes : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (Y Gillet)

■ OCCUPATION DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL ROUTE DÉPARTEMENTALE N°27

« LA MARE-LES LANDES »

La RD 27 va faire l'objet d'un aménagement de sécurité entre les carrefours de La Mare et Les Landes : aménagement pour sécuriser les déplacements piétonniers des utilisateurs des transports en commun. Le Conseil municipal APPROUVE le projet d'aménagement et AUTORISE le Maire à signer la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public départemental.

Votes : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (Y Gillet)

AMÉNAGEMENT DE LA RD 27 « LA MARE - LES LANDES » : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Département est chargé de répartir le produit des amendes de police relatives à la sécurité routière (dotation mise à disposition par le Préfet) destinée aux communes de moins de 10 000 habitants pour des dépenses en lien avec la sécurité routière. Le

Conseil municipal AUTORISE le Maire à solliciter la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'aménagement du cheminement piéton le long de la RD 27.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Prochains conseils municipaux :
30 juin - 15 septembre**

3 questions diverses posées par la minorité ont été abordées en fin de séance : formation des élus / repas d'après Conseil / liens avec les médecins pour le futur pôle de santé.

L'intégralité des débats sont consultables sur le procès-verbal de séance (en ligne sur le site internet de la ville après approbation lors du Conseil suivant).

Urbanisme

Mai 2026

Déclarations préalables

- > TOCQUE Michel, 9 rue Paul Féval – Remplacement clôture
- > LEFAUCHEUR Véronique, 10 allée des Cormorans – Modification clôture existante et installation portail
- > PECOURT Amélie, 8 rue Charles Le Goffic – Edification clôture et installation portail



Permis de démolir :

- > LE TALLEC Maël, 11 rue du Val – Démolition véranda

Etat Civil

Naissances

- Billie EDOUARD BRIQUEL, née le 22/04/26, 8 la Ville Poyen
- Tessa DHAUSSY, née le 03/05/26, 1 rue des 3 Fontaines

Mariage

- Martine DULOQUIN, auxiliaire de vie, et Francis POULAIN, retraité, domiciliés 21 rue du 19 Mars 1962.

Décès

- Joseph PÉDRON, 90 ans, le 22/04/26, 6 route de Moncontour
- Gilles LOREAU, 69 ans, le 24/04/26, 12 rue de la Résistance
- Marie-Thérèse LAGADEC née COROUGE, 81 ans, le 2/05/26, 8 rue Jean-Louis Collin
- Françoise JAFFRELOT née THOMAS, 95 ans, le 12/05/26, 2 Moulin à vent
- Raymond LIPINSKI, 75 ans, le 18/05/26, 12 rue Charles de Gaulle
- Andrée LOLLIEROU née JAFFRELOT, 85 ans, le 28/05/26, 6 rue de Bel Air

Petite annonce

■ Couple retraité recherche une location meublée. Tél. 06 35 66 31 42



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Se munir du livret de famille,
d'une pièce d'identité de l'enfant et
d'un justificatif de domicile.**

INFOS

HORAIRES

Mairie : 02 96 64 34 20

Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Samedi (permanence) : 9h-12h

- **Urbanisme** : ouvert le matin, sur rendez-vous l'après-midi

- **Horizon** : 9h-12h et 13h30-17h30

- **Police** : 02 96 64 34 25 : permanence du lundi au samedi de 11h à 12h

Infos sur le site internet de la ville : www.pledran.bzh

Médiathèque : 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

CCAS : 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30, vendredi : 8h30-12h
Permanence d'Eveline Landin adjointe en charge des solidarités, des affaires sociales et des relations avec l'EHPAD : lundi après-midi - sur rendez-vous.

- **Banque alimentaire :**

un mercredi sur deux (semaines paires) de 11h à 12h

CIAS Saint-Brieuc Armor

Agglomération : Antenne

Centre : 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France
22950 TREGUEUX.

Saint-Brieuc Armor Agglomération :

02 96 77 20 00

5 rue du 71^e R.I.

22000 Saint-Brieuc



- Le service des Espaces Verts a planté les bisannuelles d'été ainsi que des vivaces dans les massifs communaux.
- Les agents des services bâtiments et voirie poursuivent les travaux d'entretien.
- Le fauchage de la végétation en bord des routes communales (accotements et talus) réalisé par les services de l'Agglomération sont en cours jusqu'au mois de septembre.
- Le Conseil Départemental a débuté sa campagne de fauchage. Il sera réalisé en deux temps :
 - 1^{ère} phase entre mi-mai et mi-juin : le fauchage de la première passe consiste à traiter les accotements sur une largeur de rotor et dégager la visibilité des carrefours dangereux.
 - 2^{ème} phase, fin d'été : fauchage de la totalité de l'accotement, débroussaillage du fossé et du talus (les hauts de talus et crêtes ne seront pas débroussaillés).



Les travaux des entreprises

- Le budget ayant été voté, l'entreprise Colas a procédé aux travaux de réfection de voiries communales : travaux préparatoires, rabotage et mise en œuvre des enrobés. Des purges ont été réalisées sur des secteurs identifiés. L'entreprise a également procédé à une campagne de point à temps sur différents secteurs. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations.



« La Fête de l'eau » le mercredi 24 juin à Langueux

Une journée festive pour petits et grands - Animations gratuites à la Briqueterie

Saint-Brieuc Armor Agglomération propose à tous les habitants de participer à la fête de l'eau le mercredi 24 juin à La Briqueterie à Langueux.

Petits et grands, entre amis ou en famille... plongez dans une journée conviviale sur le thème de l'eau ! Jeux, expériences, ateliers créatifs... découvrez, testez et amusez-vous. C'est ouvert à tous et gratuit !

Ateliers et animations pour les petits et les grands, proposés par les équipes de l'agglomération, la SAUR et Artélia.

Programme complet sur le site de l'agglo :
saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Chenilles processionnaires du chêne



L'ARS appelle à la vigilance face à la présence de nombreux foyers de chenilles processionnaires du chêne en Bretagne (pullulation exceptionnelle ce printemps/été).

L'agence contribue à la surveillance des chenilles processionnaires du pin et du chêne dont les soies urticantes sont nuisibles à la santé. Tout citoyen est encouragé à signaler les chenilles sur le site de la FREDON Bretagne : <https://alertespeces.fredon-bretagne.com>, afin de contribuer à la détection précoce des foyers et à l'organisation des actions de gestion. Le risque sanitaire est élevé du printemps au milieu de l'été, quand les chenilles processionnaires du chêne sont sur et autour des arbres. Autre période à risque : hiver et début du printemps pour les chenilles processionnaires du pin. Elles émettent des soies urticantes microscopiques, notamment en cas d'agression ou de stress. Les effets sanitaires sont nombreux : les personnes peuvent être en contact direct ou indirect ; les poils (soies urticantes) peuvent être transportés par le vent, s'accrocher aux tissus (peau, muqueuses, vêtements) et provoquer des réactions chez l'humain et l'animal, avec des réactions plus ou moins virulentes selon la sensibilité.

Plus d'info sur le site de la ville ou sur bretagne.ars.sante.fr

Cérémonie du 8 Mai

Le public était en nombre pour assister aux commémorations du 8 mai 1945 sur le parvis du Monument aux Morts sous un soleil radieux.

« Cela fait tout juste 81 ans que la capitulation de l'Allemagne était signée. »

Anciens et plus jeunes ont rendu un bel hommage aux combattants et aux résistants ayant contribué à la libération de la France et de l'Europe devant le Monument aux Morts formant le carré du cérémonial. A noter la présence des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques, du Conseil municipal Enfants et de la population plédranaise.

Outre le protocole traditionnel de la cérémonie, le message du ministère des Armées et des anciens combattants a rappelé l'Histoire, en passant par la défaite de 1940, les 1^{ers} engagés volontaires de l'Île de Sein, la marine nationale ralliée à la France Libre, le commando Kieffer lors du débarquement en Normandie le 6 juin 44, le débarquement de Provence en août, la 1^{ère} armée de Lattre de Tassigny remontant jusqu'à Berlin. Souvenons-nous aussi des rescapés des camps de concentrations comme Auschwitz ...

Avant de conclure : « Aujourd'hui, pour que plus jamais le pire ne redevienne possible, il nous revient de transmettre aux jeunes qui s'avancent dans la vie – alors que les derniers témoins nous quittent – le "patriotisme agissant" que le général



Le Maire entouré des membres du CME, des porte-drapeaux, des présidents des associations patriotiques, de la Gendarmerie, des pompiers et des Plédranais(es) en uniforme.

Leclerc confiait aux hommes de la 2^{ème} DB en leur faisant ses adieux. Vive l'Europe libre. Vive la République. Vive la France. »

N'oublions pas tous les morts « Morts pour la France » qui sont tombés tout au long de ces dernières décennies et en particulier les militaires qui ont perdu la vie au printemps dernier.

Après le mot de clôture du Maire, « le chant des partisans » a résonné sur le parvis par la voix de Maurelyn. Les enfants présents ont pris place dans les véhicules militaires de l'association The Kitchen Guys avant que tous ne rejoignent la mairie pour partager un moment de convivialité.



Parmi le public, des membres du CME et des personnes en uniforme



Les enfants ont profité des véhicules militaires (Jeep Willys et G-506, camion ayant participé au débarquement)



« Le chant des partisans » interprété par la chanteuse Maurelyn



Anciens et jeunes porte-drapeaux mènent le cortège jusqu'au Monument aux Morts

A noter : L'exposition proposée par les Mini-navigateurs à Horizon sur le thème du 8 mai (bateaux de guerre, péniches de débarquements, chars et divers véhicules militaires) – à voir en page vie associative.





Inscriptions à Mosaïk : 02 96 42 24 70 - mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

Ateliers « Je masse bébé »

Parents d'un bébé entre 0 et 6 mois, ces ateliers sont faits pour vous ! Au fil de ces 4 ateliers, Maud Chopin, infirmière puéricultrice, vous accompagnera dans la découverte des techniques de massage adaptées à votre bébé. Vous apprendrez progressivement à masser les différentes parties de son corps, dans un moment privilégié de bien-être et de complicité.



Culture

Samedi 22 août à partir de 19h

Guinguette au château de Craffaut

5^{ème} édition organisée par la Ville

La buvette/restauration sera assurée par l'OGEC et l'APEL de l'école Saint-Maurice.

De 21h à 23h : concert avec les K-Reines. Les K-Reines, c'est l'histoire d'une rencontre de deux voix complémentaires, celles de Karen et Carine, portées par les mêmes vibrations musicales. Leur répertoire traverse les incontournables de la soul et du disco, mêlant puissance et euphorie.



En fin de soirée, un feu d'artifice sera tiré dans une partie du parc du château.

AGENDA Juin

- > **vendredi 19** : Fête de la Musique
- > **dimanche 21** : Kermesse école Saint-Maurice
- > **jeudi 25** : Portes ouvertes AMP
- > **vendredi 26** : Comedy Trip - Horizon
- > **samedi 27** : 100 ans CSP Foot
- > **dimanche 28** : Navexpo - Mini Navigateurs

Juillet

- > **jeudi 2** : Don du sang - les donateurs de sang de l'Anse
- > **vendredi 3** : concert de fin d'année école St-Maurice
- > **lundi 13** : Feu d'artifice à Horizon

Plus tard dans l'été :

- > **samedi 22 août** : Guinguette au château de Craffaut
- > **samedi 5 septembre** : Forum des associations
- > **samedi 11 septembre** : Ouverture de saison Horizon

Social

Traditionnel muguet du 1^{er} mai

pour les résidents de l'EHPAD

Comme chaque année, les résidents de l'EHPAD Bel Orient se sont vu offrir par la municipalité, un brin de muguet pour le 1^{er} mai. Stéphane Briend, Maire, était accompagné d'Eveline Landin, adjointe aux solidarités, aux affaires sanitaires et sociales et aux relations avec l'EHPAD et d'Olivier Colliou, 1^{er} adjoint.



Journée intergénérationnelle

Entre résidents de l'EHPAD et membres du CME

Le 6 mai dernier, résidents de l'EHPAD et membres du CME ont partagé un moment privilégié. L'échange a débuté dès le midi par un repas au restaurant scolaire avec quelques résidents, en présence de Josiane Colleu et Eveline Landin, adjointes au Maire. L'après-midi s'est poursuivi à l'EHPAD avec un loto pour lequel les jeunes élus s'étaient chargés de trouver des lots.

Un magnifique moment apprécié tant par les enfants que par les résidents. Beaucoup de bienveillance et de respect de la part des jeunes élus qui sont partants pour renouveler l'expérience.



Repas des aînés

Une belle journée de partage et convivialité

Le CCAS a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas du 8 mai à destination des plus de 75 ans. Soigneusement préparé par Magali Le Leff, agent du service et Eveline Landin, adjointe aux solidarités, plus de 380 convives se sont réunis dans une ambiance chaleureuse et conviviale. A cette occasion, d'élégantes décorations de tables et de jolis menus ont été conçus. Au cours du repas Eric Robert, Maurelyn et de nombreux chanteurs ont pu rythmer l'après-midi dans la bonne humeur.

Les doyens de l'assemblée ont également été mis à l'honneur avec la traditionnelle photo des habitants de plus de 90 ans.



Les nonagénaires plédranais en compagnie des membres du CCAS.

MENU

Kir pétillant avec crème de cassis
Jus d'orange avec gâteaux secs
Velouté de légumes de saison
Feuilleté de Saint-Jacques au Riesling
Suprême de poulet jaune à la moutarde
et vin blanc
accompagnements de saison
Duo de fromages affinés
Salade verte et vinaigrette
Tarte tatin et chantilly
Café, thé



Les participants attablés pour le repas des aînés.

Au service de la population

Le service à la population est le premier service que les administrés rencontrent à leur arrivée en mairie. Il est à la disposition des habitants et des visiteurs pour un accompagnement dans toutes les démarches qui relèvent de sa compétence : accueil et orientation, état civil, cimetière, élections et aide au numérique.

Quelles sont les principales démarches que vous pouvez effectuer auprès du service à la population ?

Les services à la population regroupent :

- Accueil et orientation des usagers vers le service compétent en fonction de la demande,
- État-civil,
- Gestion du cimetière,
- Suivi des listes électorales et organisation des élections,
- Recensement de la population,
- Aide à la prise en main des outils numériques,

Ce service est composé de quatre agents : Colette Ollivro, Magali Le Leff, Delphine Urvoy et Rachel Le Balch.



Accueillir et orienter

La chargée d'accueil est la première personne que le public rencontre. Ses missions sont variées et exigent une grande polyvalence, des qualités d'écoute et de la réactivité. Elle accueille, oriente, renseigne le public et accompagne la demande des usagers en fonction des différents canaux de communication utilisés (physique, téléphonique, numérique) et enregistre le courrier. Elle se charge de reformuler les demandes pour s'assurer de leur bonne compréhension, transmet les messages et met en relation les interlocuteurs avec le service compétent : service technique, urbanisme, police municipale, enfance jeunesse, CCAS, communication, service culturel ...

Son rôle est de faciliter l'accès à l'information et d'orienter les usagers. Sa connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la collectivité est primordiale. En plus de fournir les

informations nécessaires, elle peut être amenée à aider les usagers à rédiger des documents administratifs.

Les demandes auprès de l'accueil d'une mairie sont diverses et variées, c'est le premier service administratif que sollicitent les usagers. L'idée est donc d'apporter une réponse concrète aux usagers ou de les orienter vers le service correspondant. En fonction des demandes, les administrés peuvent aussi être dirigés vers les services extérieurs compétents tels que l'Agglomération, la Préfecture, le Conseil Départemental, la CAF...



C'est quoi l'état-civil ?

Sous la responsabilité du Maire, les agents d'état-civil enregistrent et délivrent les actes d'état-civil. Deux d'entre elles ont une délégation d'officier d'état-civil : elles s'occupent notamment de la réalisation des actes de mariage (30 mariages célébrés en 2025), des actes de décès (70 en 2025) et des actes de reconnaissance d'enfant lorsque les parents ne sont pas mariés (28 en 2025).

Les registres de naissances/reconnaissances, registre de mariages, décès sont ainsi complétés au fil des mois. Les agents apposent des mentions sur les actes en cas de mariage, de Pacs, de divorce, ou de décès et ont une délégation pour légaliser les signatures. Elles sont également amenées à organiser des Pacs (30 en 2025), des parrainages civils (18 en 2025) et les noces d'or ou diamant célébrés sur la commune. L'officier d'état-civil est également en charge des demandes de changement de noms ou prénoms.

Quotidiennement, des copies ou extraits d'actes sont transmis pour répondre à des demandes de notaires ou de particuliers. Les demandes de cartes d'identité et passeports ne se font plus en mairie de Plédran, cependant, il est possible de se voir remettre l'imprimé Cerfa à pré-remplir ainsi que la liste des pièces à fournir. Pour obtenir un rendez-vous, connectez-vous



sur : www.synbird.com ou sur les sites internet des mairies équipées du dispositif de recueils de données (44 communes dans le département dont Hillion, Ploufragan, Ploeuc-L'Hermitage, St-Brieuc, Plérin, Quintin...).

Le service enregistre les inscriptions des jeunes de 16 ans révolus pour le recensement citoyen (obligatoire pour être convoqué à la journée de défense citoyenne).

A noter : la mairie de Plédran possède les registres depuis 1800 – à consulter sur place aux heures d'ouverture. Les registres antérieurs à cette date sont déposés aux archives départementales à Saint-Brieuc. Les actes établis avant 1904 ont été numérisés et peuvent être consultés sur le site internet des archives départementales.

La gestion du cimetière

Le cimetière compte actuellement 1178 concessions. La crémation représente aujourd'hui plus d'un tiers des inhumations. Si tel est le choix de la famille, l'urne peut être inhumée dans une concession, ou scellée sur la pierre tombale, déposée au columbarium ; une dispersion des cendres est également possible au Jardin du souvenir ou en pleine nature.

Les familles endeuillées sont reçues par l'entreprise de pompes funèbres puis les titres de concessions sont établis en mairie et toutes les opérations funéraires dans le cimetière doivent être préalablement autorisées par le Maire. Il existe un règlement du cimetière qui décrit les procédures applicables à ces opérations funéraires.

Le service délivre les titres de concessions pour 15 ans ou 30 ans sauf pour les columbariums où les concessions sont de 10, 15 ou 30 ans. Cependant, 64 titres de concession perpétuelle et 36 titres de concession centenaire ont été établis avant 1960. Le service gère le suivi des 1 178 concessions : renouvellement, emplacements disponibles et reprises.

Vous pouvez consulter le site internet du cimetière de Plédran : <https://cimetiere.gescime.com/pledram-cimetiere-22960>



A noter : chaque année une trentaine de concessions expirent. Le service adresse alors un courrier aux familles si l'adresse des ayants droit est connue. Dans le cas contraire, un panneau est posé sur la concession. Si elles ne sont pas renouvelées dans les 2 ans suivant l'expiration, le terrain est alors repris par la ville.

L'organisation des élections

L'agent chargé d'organiser les élections doit mettre à jour la liste électorale et les listes électorales complémentaires (citoyens européens pour le vote aux élections municipale et européenne). Elle organise les différents scrutins : élections municipales, départementales, régionales, européennes, présidentielles et législatives.

La commune compte 5 319 électeurs qui sont répartis en 6 bureaux de vote. La liste électorale est révisée chaque année (même en l'absence d'élections) par une commission de contrôle.

Le service prépare ces réunions et y participe : il s'agit de prendre en compte les nouvelles inscriptions, les radiations, les changements d'adresse. Les inscriptions sont prises toute l'année et non plus jusqu'au 31 décembre. Lors de chaque scrutin, les électeurs sont destinataires d'une enveloppe de propagande et la mairie reçoit en retour une moyenne de 300 à 400 non distribuées. Le service doit alors rechercher le motif de cette non-distribution : départ, changement d'adresse sur la commune, pas de boîte aux lettres ?

A noter : Il est essentiel que chaque électeur s'inscrive auprès de la mairie de son nouveau domicile dès qu'il change d'adresse. Les prochaines élections seront les présidentielles en 2027. Si vous venez d'arriver à Plédran, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

7 080 Plédranais au 1^{er} janvier 2026

Depuis 2004, le recensement dans les communes de moins de 10 000 habitants se déroule tous les 5 ans. Il a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements... Le service organise ce recensement pour le compte de l'INSEE. Le dernier réalisé sur la commune s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2025 avec la participation de 12 agents recenseurs.

A noter : pour toutes informations administratives, vous pouvez consulter le site de l'administration française : www.service-public.fr, guichet à distance d'informations et d'accès aux démarches en ligne qui propose à l'utilisateur un accès aux informations qui lui sont utiles pour connaître ses droits et réaliser ses démarches.

La conseillère numérique

Depuis 2021, une conseillère numérique est rattachée au service à la population de la ville. Elle propose des rendez-vous individuels ou des temps d'animation collectifs autour du digital. Son rôle est de rendre les usagers autonomes sur les outils numériques : ordinateurs, tablettes, téléphones portables et dans leurs démarches administratives. Elle reçoit entre 1 200 et 1 300 personnes par an.

Elle anime des ateliers de base et de perfectionnement (5 séances par cursus), intervient également à l'EHPAD et à l'école des Coteaux. **Contact : 06 08 05 33 77**

Info en plus...

Un conseiller, non rattaché à la mairie mais affilié à France Service (dispositif Etat), assure une permanence en mairie tous les mardis matins afin de délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches



de la vie quotidienne, notamment auprès d'organismes d'État : CAF, Pôle Emploi, MSA, Assurance Maladie, CARSAT, La Poste, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice et ministère des Comptes Publics

Permanences en mairie les mardis de 8h30 à 12h – il est préférable de prendre rendez-vous au 02 96 62 25 76 - langueux-hillion-pledran@france-services.gouv.fr.



Infos canicule

La ville de Plédran met en place une liste des personnes vulnérables en cas de canicule

COMMENT S'INSCRIRE OU SIGNALER UNE PERSONNE ?

Si vous souhaitez être inscrit sur cette liste ou si vous connaissez une personne qui pourrait y figurer,

FAITES-LE SAVOIR EN MAIRIE !

02 96 64 34 22

ccas@pledran.bzh



Mairie de Plédran



Les agents référents au sein de la mairie prendront contact avec les personnes inscrites en cas de déclenchement du plan canicule.

POURQUOI S'INSCRIRE ?



Être contacté en cas de déclenchement du plan canicule



Bénéficier d'une attention particulière



Rompre l'isolement et se sentir soutenu

CANICULE : LES BONS RÉFLEXES POUR SE PRÉSERVER

ÉVITEZ L'EXPOSITION À LA CHALEUR



Évitez de sortir et de vous exposer au soleil entre **11h et 17h**, heures les plus chaudes.

OUVREZ LES FENÊTRES LA NUIT



Aérez votre logement la nuit, quand il fait plus frais, et fermez les volets et fenêtres le jour pour garder la fraîcheur.

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT



Passez un linge humide sur le visage, la nuque et les bras. Prenez des douches ou des bains frais si possible.

BUVEZ DE L'EAU RÉGULIÈREMENT



Buvez de l'eau plusieurs fois par jour, même sans avoir soif. Évitez l'alcool.

MANGEZ LÉGER ET FRAIS



Privilégiez les fruits, les légumes, les plats légers et fractionnez vos repas.

PRENEZ SOIN DES AUTRES



Pensez à donner de vos nouvelles à vos proches, voisins, âgés ou isolés.



EN CAS DE MALAISE OU DE COUP DE CHALEUR :

Appelez le 15 ou le 112 et mettez la personne à l'ombre, au frais, et donnez-lui à boire.



Locaux Loco's : un été forcément actif



Promouvoir, développer, structurer le maintien d'un lien social au niveau local et favoriser des filières courtes de consommation ainsi que le réemploi... c'est l'ADN de notre association. Même si la période estivale qui se profile a souvent tendance à ralentir, voire interrompre des activités associatives, pour nous il s'agit d'un mode de vie choisi et d'une exigence. Autrement dit, l'été ne nous arrêtera pas dans nos activités.

Pour exemple, la parcelle de l'association aux jardins partagés voit grandir fèves, pois, artichauts... et les arbres fruitiers grandissent. Les adhérents de l'association se relaient pour leur entretien.

Le 13 juin, Julie Morvan, botaniste (Guimauve et Aubépine à Plérin), nous a guidés à travers la campagne plédranaise pour repérer les plantes, les fleurs comestibles et d'un intérêt alimentaire. Balade commentée à reproduire, mais déjà nous sommes devenus attentifs à reconnaître l'angélique sylvestre, l'orme, l'amaranthe réfléchie... et nous allons profiter de l'été pour réviser !

Ce même 13 juin, le dernier Répare Café de la saison s'est tenu dans les locaux de Mosaïk. Robert, notre habile réparateur, a de nouveau redonné vie à des appareils en souffrance... Ne jetez pas vos appareils en panne, mettez-les de côté, ces Répare Café reprendront à l'automne !

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations en septembre. D'ici là, bel été, belles balades et belles visites, mais si « les musées préservent notre passé, le recyclage préserve notre avenir » (Théodor W Adorno – philosophe, sociologue, musicien et musicologue allemand).

Suivez notre activité sur  **Locaux Loco's**
Contactez-nous par courriel :
locauxlocos@emailasso.net



Club Amitié Loisirs Journée de l'amitié

Malgré une météo capricieuse, quelques cyclistes et marcheurs ont tout de même répondu présents.

Le midi, 135 convives ont partagé le repas dans une ambiance conviviale. L'après-midi, huit équipes de pétanque ont participé au concours tandis que danseurs et joueurs animaient la salle, avec la participation des clubs de Landéhen, Saint-Carreuc, Yffiniac, Hillion et Trédaniel.

Cette journée placée sous le signe de l'amitié a été une belle réussite et chacun s'est réjoui d'y avoir pris part.

Un grand merci à toute l'équipe qui a contribué au succès de cette journée.



Activités de juillet à décembre

Juillet

- Vendredi 3 : concours de boules
- Mardi 7 : repas de vacances - salle des Coteaux

Août

- Vendredi 7 : concours de boules

Septembre

- Mardi 8 : goûter du mois - salle des Coteaux
- Mardi 29 : après-midi jeux - salle Louis Guilloux

Octobre

- Mardi 13 : goûter du mois - salle des Coteaux
- Mardi 20 : concours de cartes - salle des Coteaux
- Mardi 27 : après-midi jeux - salle Louis Guilloux

Novembre

- Mardi 10 : goûter du mois - salle des Coteaux
- Dimanche 15 : bal avec Les Copains d'abord
- Vendredi 20 : repas de fin d'année - salle des Coteaux
- Mardi 24 : après-midi jeux - salle Louis Guilloux

Décembre

- Mardi 1 : concours de cartes téléthon - salle des Coteaux
- Mardi 15 : goûter du mois - salle des Coteaux
- Les samedis 5, 12 et 19 : permanences de 10h à 12h - Maison des associations

Armor Qi Gong Nouvelle association

Qu'est-ce le Qi Gong ? (qi= Énergie ; gong = méthode)

C'est une discipline issue de la médecine traditionnelle chinoise. Elle fortifie les fonctions physiologiques pour aboutir à un équilibre entre le corps et l'esprit et harmonise le Yin et le Yang.

Pour qui ?

Le Qi Gong peut être pratiqué par chacun, à tout âge, quelle que soit sa condition physique. Cette technique comprend des mouvements variés basés sur la respiration, des postures statiques, des exercices de méditation et d'automassages

Quels sont les bienfaits ?

Le Qi Gong est une parfaite réponse à la nécessité de trouver équilibre et sérénité face au stress de plus en plus présent dans notre quotidien. Il favorise l'amélioration du sommeil, il permet d'obtenir un gain de souplesse. Il concourt à développer la concentration et à renforcer la mémoire.

La présidente de l'association, Nathalie Toumani, pratique cette discipline depuis plus de 10 ans et a été formée à l'école du centre Tao afin de l'enseigner.

Séance découverte gratuite le samedi 27 juin de 10h à 12h à la Maison des associations.

L'association sera présente au forum des associations début septembre pour les inscriptions.

Contact : 06 26 35 96 96

Mail : armorqigong@gmail.com



Les Mini-Navigateurs Mémor'expo

Le 8 mai dernier, l'association « les mini-navigateurs » en partenariat avec la Ville, a organisé la 2^{ème} édition de Mémor'expo, exposition sur le thème de la Guerre 39-45.

Le club AMG de Saint-Quay Portrieux était également présent salle Louis Guilloux lors de cette journée.

Plusieurs types de barges du débarquement, des véhicules, des blindés, des dioramas et des figurines y étaient exposés. A l'extérieur, des véhicules de collectionneurs étaient stationnés. Durant cette journée, le public est venu à la rencontre des maquettistes pour échanger sur cette période de l'histoire mais aussi sur les différentes techniques de construction et de peinture.

A travers nos modèles, nous sommes partie intégrante du patrimoine. Quelques membres de l'association passionnés d'Histoire se sont lancés dans la construction de ces modèles il y a plus d'un an. Devant le succès de la 1^{ère} édition, la Municipalité avait demandé de renouveler cette exposition. Bien-sûr, nous aimerions, toujours en partenariat avec la commune, qu'elle se développe pour que des collectionneurs d'objets, de documents d'archives, de véhicules puissent s'y greffer. Et surtout, à travers nos maquettes et nos modèles, le message à transmettre au public est un message de « mémoire ».

Association musicale Portes ouvertes

 **Préparons la saison prochaine...**

association musicale

Portes Ouvertes de Plédran

Jeu 25 Juin
de 18h00 à 20h00
dans les locaux de
l'association (Horizon)

 

Rencontre avec les professeurs de musique de l'association
Pré-inscriptions (éveil musical, guitare, piano, violon, chant...)

 

NAVEXPO

28 juin 2026

Site Horizon

 

**Manifestation gratuite
de 10 heures à 17 heures**

Cyclo sport

Brevets des 100 et 150 km

Douze cyclos licenciés au Cyclo sport plédranais ont pris part dimanche 17 mai au brevet des 100 km.

Les participants sont passés par Quintin, Corlay, St-Nicolas-du-Pélem, Ste-Tréphine, Laniscat, Corlay, Le Bodéo, L'Hermitage-Lorge, Plœuc-sur-Lié et St-Carreuc avant de rejoindre la Maison des associations pour un rafraîchissement bien mérité.

Deux semaines plus tard, ils étaient huit participants au départ de la place Julien Tanguy à 6h15 pour réaliser le brevet annuel des 150 km. Un circuit qui les a conduits vers Lamballe, Dinan, Broons, Merdrignac et retour par St-Vran, Collinée, Moncontour, Quessoy.

Un brevet réalisé dans de bonnes conditions météo, avec un dénivelé positif du parcours de 1 400 m. Peu avant midi, le groupe était de retour sur Plédran. Un bon entraînement pour la poursuite de la saison des cyclotouristes.



Les actualités du CS Plédran

Le CS Plédran a vécu un week-end festif et sportif avec l'organisation de la « CSP Cup », un tournoi qui réunit près de 600 jeunes joueurs et joueuses sur les terrains du club.

Trois formules proposées tout au long de l'évènement : un tournoi dédié aux catégories U10-U11, un tournoi U12-U13 ainsi qu'un tournoi féminin réservé aux U15. Une belle occasion de mettre à l'honneur le football des jeunes dans une ambiance conviviale et familiale.

Au-delà des rencontres sportives, parents, enfants, éducateurs et éducatrices ont partagé de nombreux moments de convivialité grâce aux différentes animations mises en place par le club : quizz, sensibilisation au cécifoot, tennis-ballon ou encore tir de précision auront rythmé la journée.

La saison des tournois est désormais bien lancée pour les équipes jeunes qui portent fièrement les couleurs de la commune aux quatre coins du département. Engagés sur de nombreux tournois depuis plusieurs semaines, les jeunes Plédranais réalisent de très belles performances avec déjà plusieurs participations aux phases finales. Une dynamique récompensée récemment par une superbe victoire des U11 lors du tournoi organisé par le FC Lié venant saluer le travail des joueurs et des éducateurs tout au long de la saison.

Cette fin de saison revêt également une importance particulière puisque le CS Plédran célèbre cette année ses 100 ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire historique, plusieurs temps forts seront organisés avec notamment des matchs par générations, la présence d'anciennes figures du club ainsi qu'un repas dansant à la salle Horizon.

À l'occasion de ce centenaire, le club a également créé un maillot collector spécialement imaginé pour les 100 ans du CS Plédran. Celui-ci est disponible à la commande pour toutes les personnes souhaitant conserver un souvenir de cet évènement historique. Pour toute demande, il suffit de nous contacter au 06 06 88 10 65, par mail à centenairecsp@gmail.com ou directement via les réseaux sociaux du club.

Toutes les informations concernant les festivités du centenaire sont à retrouver sur les réseaux sociaux du club.



Victoire des U11



APEL-OGE

Deux dates à ne pas manquer !

Kermesse de l'école dimanche 21 juin

Dès 12h - ouverture des stands à 14h.

Le mois de juin sonne le retour de la kermesse : dans quelques jours, venez profiter du repas, vous amuser sur les nombreux stands et vous challenger au concours de boules bretonnes !

Informations pratiques à suivre
sur  [apel.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/apel.saint.maurice.pledran)

Concert de fin d'année vendredi 3 juillet

à partir de 19h30 dans la cour de l'école.

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous vous proposons le "concert de fin d'année", ouvert à tous, pour fêter le début des vacances d'été.

Au programme : concert de Jaya (20h), petite restauration salée/sucrée et buvette sur place. Jaya : le groove des années 80/90 revisité pour plonger dans une ambiance rétro pleine d'énergie.



Venez chanter, danser, partager, avant les vacances estivales.

Gratuit. On vous attend nombreux !

■ ECOLE SAINT-MAURICE

Séances de BMX

Les séances de pilotage avec Vincent, éducateur sportif au BMX Côtes d'Armor de Trégueux ont débuté. Au total, les enfants de PS au CM1 bénéficieront chacun de 4 séances.

Les CP/CE1 à la découverte de Guerlédan

Une journée chargée mais pleine de découvertes pour les classes de CP/CE1 : randonnée, traversée du lac en bateau moteur, découverte du barrage et accrobranche ...

Journée au bois

Pendant que les autres CM2 participaient à leur journée d'intégration au Collège Jean XXIII de Quintin, quelques élèves ont passé une belle journée au bois de Plédran.

Au programme : promenade en forêt, découvertes biologiques, construction de cabanes, pique-nique en pleine nature, temps de lecture, land art et atelier noeuds. Une journée nature très appréciée par les enfants, entre découvertes et bons moments de partage.

Entraînement au cross

Vendredi 5 juin, les élèves de l'école ont participé à un entraînement au cross au bois de Plédran. Cette sortie sportive a permis aux différentes classes de se préparer dans une ambiance conviviale et dynamique.

En attendant cette journée, les classes se sont entraînées régulièrement afin de travailler leur endurance et leur motivation. Ces moments sportifs permettent aux élèves de se préparer progressivement tout en partageant un agréable moment avec leurs camarades.



■ ECOLE LES COTEAUX

Sensibilisation à la sécurité routière

Les policiers municipaux sont intervenus courant mai auprès des classes de CP, de CE1 et prochainement auprès des CE2 pour parler de sécurité routière

L'animation est pédagogique et ludique et les thèmes abordés suivent une progression adaptée à l'âge des enfants. En CP, les élèves découvrent le lexique de la rue et de la route, quelques règles de circulation ainsi que les dangers potentiels qu'il faut éviter lorsqu'on est un piéton. En CE1, les élèves ont appris où ils peuvent se placer en voiture en fonction de leur âge et comment s'attacher correctement.

La séance se termine par la délivrance d'un diplôme récompensant les élèves pour leur attention et leur participation.

Initiée il y a deux ans auprès des élèves de CP, cette animation s'est élargie aux élèves de CE1 l'année dernière et aux élèves de CE2 cette année. Les CM1 bénéficieront également de cette sensibilisation l'année prochaine et les CM2 l'année suivante. L'objectif est qu'à la fin de leur scolarité en élémentaire, tous les élèves aient reçu une formation complète dans le domaine de la sécurité routière et adoptent un comportement sécuritaire lors de leurs déplacements hors des murs de l'école.

Les familles sont invitées à poursuivre la sensibilisation auprès de leur(s) enfant(s) via le site : www.mobilipass.fr.



Balade à La Roche Jagu

Le 19 mai dernier les élèves des classes de CP et de CE1 ont participé à une randonnée dans le parc du château de La Roche Jagu situé à Ploëzal.

Ce « P'tit tour à Pieds » ainsi nommé était organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Parfaitement équipés pour l'occasion, les enfants ont entamé avec entrain les 3,9 km prévus le matin et ont marché d'un bon pas, traversant ce domaine de 64 hectares qui a la particularité d'offrir aux promeneurs des jardins variés et des espaces naturels.

Après une pause déjeuner bien méritée mais quelque peu perturbée par la pluie, les jeunes randonneurs ont repris la marche et parcouru dans la bonne humeur, une boucle 3,6 km un peu plus délicate que le matin.

Le soleil nous a fait faux-bond mais heureusement la pluie s'est faite rare et les enfants ainsi que les adultes accompagnateurs ont pu apprécier cette journée. Nous remercions les parents qui ont répondu présents à cette sortie et à l'Amicale Laïque qui subventionne le transport en car.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Silou à l'école : les maths autrement

Les élèves de CM1 de la classe de Mme Hello découvrent une nouvelle façon d'apprendre les mathématiques grâce à Silou, la chienne de Mme Pécha, âgée de 4 ans et titulaire du CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation).

Lors des APC (activités pédagogiques complémentaires), les élèves résolvent des problèmes (multiplications, divisions...) en lien avec le quotidien de Silou, ce qui permet de donner du sens aux apprentissages. Après réflexion, ils choisissent entre plusieurs réponses puis Silou valide la bonne en posant sa patte sur une carte, pour le plus grand plaisir des élèves.

Ce dispositif favorise un climat calme et apaisé, tout en développant la réflexion, la concentration et la confiance.

Les élèves apprennent également le respect de l'animal et du vivant.

Une belle manière d'allier apprentissage et bien-être à l'école.



Le mot de la Majorité

Construire ensemble pour notre commune

La démocratie locale repose sur la diversité des points de vue et la qualité du dialogue entre les élus. Les débats, parfois vifs, sont légitimes et même nécessaires. Ils permettent d'enrichir les réflexions et d'éclairer les décisions. Mais ils ne peuvent être pleinement utiles à notre commune que lorsqu'ils s'inscrivent dans un cadre de respect mutuel et dans une volonté sincère de faire avancer les projets au service de tous.

Au sein de la majorité municipale, nous sommes convaincus que l'action publique doit avant tout répondre aux attentes des habitants. C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre engagement, avec sérieux et détermination, pour améliorer le cadre de vie, renforcer les services à la population, soutenir la vie associative et préparer l'avenir de notre territoire.

Le fonctionnement de notre conseil municipal ne se résume pas aux seules

séances publiques. En amont, un important travail est mené au sein des commissions municipales, où chaque élu peut s'informer et interroger sur l'élaboration des projets. Ces espaces de travail sont essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie locale et permettent d'aborder les sujets de fond.

C'est pourquoi nous regrettons que certaines insinuations ou procès d'intention puissent parfois prendre le pas sur le débat d'idées. Ils ne contribuent ni à la qualité des échanges, ni à la confiance nécessaire entre les élus, ni à la vision du travail collectif que nous défendons. Le débat démocratique mérite mieux que les sous-entendus. Il gagne toujours à s'appuyer sur les faits, les propositions et le respect des personnes.

Nous considérons que chaque groupe représenté au conseil municipal a un rôle à jouer. La majorité porte les projets et

assume les décisions. La minorité exerce sa mission de vigilance et de proposition. Ces rôles sont complémentaires et participent à la vitalité démocratique de notre commune dès lors qu'ils s'exercent dans un esprit de responsabilité.

Les défis qui nous attendent sont nombreux et les attentes des habitants sont fortes. Plus que jamais, notre commune a besoin d'élus mobilisés autour de l'essentiel : l'intérêt général. C'est cette ligne de conduite qui continuera d'animer notre action pour les mois à venir.

À l'approche de la période estivale, nous souhaitons à chacune et chacun un très bel été. Que cette saison soit l'occasion de moments de repos, de partage et de découverte des nombreuses richesses de notre commune.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le mot de la Minorité

Saint-Brieuc Armor Agglomération : la surprise du chef

Jeudi 23 avril, virage à droite pour une nouvelle mandature à la tête de la plus grande intercommunalité costarmoricaine, avec son lot de surprises.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons été étonnés de voir notre Maire se porter candidat à la présidence de l'Agglomération. Cette candidature peut naturellement être considérée comme légitime et chacun est libre d'aspirer à de nouvelles responsabilités. Toutefois, cet engagement nous interroge lorsque l'on se souvient que, durant les deux précédents mandats communautaires, il ne souhaitait pas exercer les fonctions de Vice-Président de l'Agglomération. Ce changement soudain de trajectoire mérite des explications et de la transparence vis-à-vis des habitants de la commune.

Lors de la récente campagne municipale, son engagement semblait être réservé

« à 100 % » à notre ville. Beaucoup de Plédranais ont retenu cette promesse de proximité et de disponibilité totale, dans la continuité des deux derniers mandats. Comment cette nouvelle fonction, particulièrement prenante et exigeante, pourra s'articuler avec la volonté affichée d'un investissement exclusivement communal ? Car une présidence d'Agglomération représente une responsabilité lourde, nécessitant temps, présence et arbitrages permanents. Nous espérons sincèrement que notre commune ne pâtira pas de cette nouvelle organisation. Nous nous interrogeons également sur le véritable motif de l'annulation du conseil municipal du mardi 28 avril, d'autant que cette séance devait se tenir dans la foulée des réunions d'installation et d'investiture la présidence de l'Agglomération. Alors, peu de questions à l'ordre du jour ou premier signal d'un agenda hyper

chargé ? Le conseil municipal demeure pourtant un moment essentiel de la vie démocratique locale et une priorité du fonctionnement communal.

Notre démarche n'est pas polémique. Elle s'inscrit dans le rôle que les habitants nous ont confié : poser des questions, demander de la clarté et veiller au respect des engagements pris devant les électeurs. Nous continuerons à exercer cette mission avec sérieux, dans un esprit constructif et respectueux des institutions comme des personnes.

À l'approche des beaux jours qui offriront à chacune et chacun d'entre vous des moments de convivialité, de partage lors des fêtes locales, de retrouvailles familiales et de plaisir de profiter de notre belle commune, nous vous souhaitons un très bel été, de bonnes vacances et de précieux moments de repos et de sérénité. Portez-vous bien !



13

JUILLET

FEU D'ARTIFICE

23H15

SITE HORIZON

à partir de 19h Dj et jeux gonflables
Entrée libre



BUVETTE ET RESTAURATION
PAR L'AMICALE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX